

Les Amis des Monastères

N° 133 - JANVIER 2003 - TRIMESTRIEL - 4 €



L'abbaye d'Échourgnac

la Fondation des Monastères

reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)



SON BUT

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

SES MOYENS D'ACTION

- Recueillir pour les communautés tous dons, en argent ou en nature, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

SA REVUE

- Publication trimestrielle présentant :
- un éditorial de spiritualité ;
 - des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
 - des chroniques fiscales et juridiques ;
 - des annonces, recensions, échos.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

« FONDATION DES MONASTERES »
83/85, rue Dutot
75015 PARIS
Tél. 01 45 31 02 02
Fax 01 45 31 02 10
E-mail: fondationdesmonasteres@wanadoo.fr
www.fondationdesmonasteres.org
CCP 3041 212 F LA SOURCE

les Amis des Monastères

revue trimestrielle

Avant-propos

Le conseil d'administration de la Fondation des Monastères s'est réuni le 19 octobre 2002, à Échourgnac. Les résolutions en sont publiées dans ce numéro de la revue.

Selon notre habitude, nous consacrons la première partie de la revue à l'abbaye qui a accueilli le Conseil de la Fondation : l'Abbaye cistercienne Notre-Dame de Bonne-Espérance d'Échourgnac, en Dordogne. Nous remercions les sœurs d'Échourgnac, en particulier Sœur Marie Jeanne d'Arc, de nous avoir aidés à composer ce dossier. Nous remercions aussi Monsieur Marcel Berthier, ancien rédacteur en chef des Amis des Monastères, à qui la revue doit tant, venu pour la circonstance en voisin à Échourgnac, pour sa contribution à la présente livraison. Enfin, nous sommes reconnaissants envers Mère Geneviève, Abbessse de l'abbaye, qui a reçu la Fondation avec tant de sollicitude, d'avoir écrit pour nous les belles réflexions spirituelles, par lesquelles s'ouvre ce premier numéro de l'année 2003.

Au nom de la Fondation, de sa Présidente, de son Conseil, de son secrétariat, la revue présente tous ses vœux pour la nouvelle année, à ses lecteurs, aux communautés religieuses et à ceux qui aident la Fondation.

F.E.

Photo de couverture :
Abbaye Cistercienne
« Notre-Dame
de Bonne Espérance »

LES AMIS DES MONASTERES

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal :
n° 2002/210 - janvier 2003

Commission paritaire :
N° 1007 G 82214 du
10 octobre 2002

Directeur de la publication :
Sœur Myriam Fontaine

Rédaction : François Estrangin
Tél. : 01 45 31 02 02
Fax : 01 45 31 02 10

Impression :
Atelier Claire Joie
Monastère des Clarisses
38344 Voreppe CEDEX
Tél. Mon. : 04 76 50 26 03
Numéris : 04 76 50 87 52
Fax : 04 76 50 17 17
E-mail : clairejoie.voreppe@wanadoo.fr

SOMMAIRE

N° 133 – janvier 2003

Avant propos. *François Estrangin* 5

Éditorial. *Mère Geneviève Fontaine,*
abbesse d'Échourgnac 6

Les origines de l'Abbaye.
Sœurs d'Échourgnac 10

Les moniales aujourd'hui
à Échourgnac. *Sœurs d'Échourgnac* 17

Essais de fondations cisterciennes
en Périgord au XIX^e siècle.
Monsieur Marcel Berthier 27

Chronique juridique.
Père Achille Mestre 44

Vie de la Fondation.
Conseil d'Administration à Échourgnac
le 19 octobre 2002 47

Annonces 49

Éditorial

Au mois de mai 2002, une partie de notre communauté a eu la chance de se mettre en route vers Herrera, lieu rude et solitaire d'Espagne, dans la Rioja, où ont vécu nos sœurs de Notre Dame des Anges à Espira de l'Agly (Pyrénées Orientales), entre 1904 et 1923. Celles-ci, expulsées de leur monastère de France, avaient trouvé refuge sur cette terre espagnole qu'elles ont quittée voici presque 80 ans.

L'histoire a peu à peu enseveli le souvenir de ces années héroïques... Notre Dame des Anges est devenue Notre Dame de Bonne Espérance... La communauté a dû, non seulement franchir les Pyrénées, mais encore s'enraciner, au bout de 18 ans, dans une tout autre terre, et non des plus riches : la Double, en Dordogne... Pousser des racines et attendre les fruits dans le silence et la patience ont mobilisé toutes les énergies des sœurs, des années durant. Les épreuves n'ont pas manqué ; par deux fois, il a fallu greffer l'arbre fragile. Puis sont venus les bourgeons, les fleurs, les fruits... Et cette année, il nous est donné de célébrer les 150 ans de fondation de cette communauté, famille bien vivante qui regarde vers son passé pour s'ouvrir à l'avenir que l'Esprit lui prépare. En nous penchant sur

cette eau claire de nos débuts, nous y décelons cet amour très pur de la vie monastique, écho d'un élan dont les fondateurs de Cîteaux nous ont livré le secret : celui du triple amour (de la Règle, des sœurs, du lieu) qu'il nous est donné jour après jour de redécouvrir pour en vivre mieux.

AMOUR DE LA REGLE

Comme nos Pères cisterciens, nos devancières ont cru qu'elles pouvaient appuyer entièrement leur vie sur Dieu, en se fiant concrètement au style de vie cénobitique érigé par Saint Benoît dans sa Règle. Et aujourd'hui encore, celle-ci est là, dans nos vies, pour nous enseigner, pour construire en nous une expérience unique, à condition de nous y soumettre comme l'or plongé dans le feu pour être purifié. La beauté que l'observance de la Règle forge en nous, c'est une beauté de dépouillement de soi. Avec elle, nous passons peu à peu de l'esclavage à la liberté. Cet esclavage est celui que St Benoît a le plus combattu dans sa Règle : le "proprium", c'est-à-dire tout ce qui nous pousse à nous faire propriétaires, à nous construire un domaine propre, de quelque nature et de quelque taille qu'il soit. Le "proprium" avec tous

ses rejetons ne demande qu'à s'installer dans notre cœur et nous pousse à la facilité, à la mollesse, à la recherche de ce qui nous plaît ; à l'affirmation de soi. Il se mêle, dans notre cœur, à ce murmure incessant qui nous vient du monde et du mauvais : que préfères-tu ? Qu'est-ce qui te plaît ? Où est ton avantage ? Ton bien-être ? Fais ce qui te plaît... Fais toi plaisir et tu te porteras mieux... Fuis les contraintes, "*Vis dans ta propre bergerie*", sans pasteur et sans communauté. Après tout, il faut bien satisfaire ses besoins...

Saint Benoît, lui, nous dit de prendre le chemin opposé : celui qui nous décentre de nous-mêmes, qui nous demande forcément un gros effort, l'effort demandé au combattant, à celui qui milite sous une règle et un abbé. Et la force qu'il exige de nous s'allie très bien à notre faiblesse, pourvu que nous devenions de plus en plus humbles et dociles. Cette Règle nous forme, c'est-à-dire imprime sur notre âme personnelle et communautaire les traits caractéristiques du disciple qui a tout quitté pour le Christ et qui s'est engagé à rogner la pierre de l'égoïsme et de l'orgueil, à miser sur l'altruisme dans ses relations, dans ses gestes, dans ses regards, dans ses paroles... à se laisser former par l'écoute de la Parole et la Liturgie.

AMOUR DES SŒURS

Remarquons comme saint Benoît est pratique : il nous dit : tu veux être moine, moniale, sois pauvre ! Qu'est-ce que cela veut dire ? Vérifie d'abord si tu n'es pas propriétaire de quelque chose parce que c'est un vrai poison pour l'âme. Le "proprium" s'insinue partout... en coupant tout notre élan vers Dieu et le lien avec la communauté, avec les sœurs qui nous ont été données comme compagnes indispensables pour vivre en cénobites. Aimer ces sœurs avec qui nous portons le poids du jour et de la chaleur, comme nous nous aimons nous-mêmes, comme nous aimons le Fils de Dieu et en Lui tous les hommes : voilà le seul programme que nous pratiquons dans l'atelier du monastère qui est une "école de charité". C'est un art difficile qui nous vaut sans doute bien plus de ratés que de réussites... jusqu'à ce que nous comprenions que nous n'en sommes pas les seuls artisans. Nous sommes toutes un roseau froissé qui cherchons à rencontrer à travers nos sœurs l'amour délicat du cœur de Jésus. L'acte d'amour, de miséricorde, ne fait pas de tapage : l'amour s'invente indéfiniment à travers des petits gestes qui ne fatiguent pas, au contraire, puisqu'ils nous recentrent sur Dieu et nous libèrent de notre égoïsme. Ces petits gestes sont de l'ordre d'un sourire

donné, d'une parole évitée, d'un regard inutile retenu, d'un service rendu... Ce sont des riens qui font passer l'Amour, un Amour qui est pour toutes, qui nous invite à dépasser nos affinités, nos sympathies naturelles. C'est en s'exerçant à l'amour que le cœur se dilate et devient apte à saisir ce que veut dire: *"Dieu est Amour... Demeurez dans mon amour"*. Aimer, c'est ne plus vivre pour soi, pour ses petits intérêts, sa petite tranquillité, c'est « se perdre » pour l'autre, pour cet Autre qui nous a révélé l'Amour pour les autres en se livrant pour nous au Père. Ce qui nous est demandé: *"Que nul ne cherche ce qui est utile à lui-même, mais ce qui l'est à autrui"* n'est pas une sentence païenne, qui nous porterait à être plus homme au prix de nos seuls efforts. Non! La fraternité demandée n'a que le prix de la grâce et de nos correspondances à cette grâce. Elle est mutualité: attention mutuelle, coopération mutuelle, obéissance mutuelle. Ceci est un côté très ascétique de notre vie, parce qu'être présent aux autres exige beaucoup plus d'abnégation qu'être présent à soi-même. Une manière de voir l'ascétisme monastique, c'est de le considérer comme le programme de dire Oui aux autres, dans la foi et l'amour, quoi qu'il en coûte à notre propre intérêt, à notre propre projet, à notre propre progrès.

Nous savons toutes ce que nous demande le Christ dans son Évangile: nous aimer assez pour construire le corps de notre petite église monastique, pour éliminer tout ce qui tend à nous séparer, pour reconstituer notre unité lorsque nous l'avons mise à mal. Chacune de nous est responsable de cette communion... C'est le Christ qui est au cœur de cette mutualité, de cet altruisme... Il doit être notre vision commune, notre bien commun, notre âme commune. Aussi devons-nous choisir chaque jour de nous laisser faire par lui, de lui donner la place centrale. « Seul un attachement d'amour de chacune au Seigneur Jésus permettra aux grâces spécifiques de la vocation cistercienne de s'épanouir » disent nos Constitutions; et *"les sœurs ne trouvent leur contentement en persévérant dans une vie simple, cachée et laborieuse, que si elles ne préfèrent absolument rien au Christ qui les conduise toutes ensemble à la vie éternelle"*.

AMOUR DU LIEU

Espira de l'Agly, Herrera, Échourgnac... De ces trois lieux que nous avons redécouverts cette année, le trait dominant est qu'ils ont été choisis non pas pour quelque avantage personnel et communautaire de confort ou de beauté, mais essentiellement pour la retraite qu'ils offraient et

la possibilité d'y mener la vie monastique cistercienne, selon les circonstances du moment. Cet amour du lieu naît peu à peu et grandit par le fait qu'on l'habite, qu'on le construit, qu'on le transforme de terre inculte en terre habitable, de désert en verger, de marécages en prairies ou en vignes. Ce lieu, reçu de Dieu avant d'être choisi par l'homme, est aimé parce que c'est là que nous faisons une expérience humaine et spirituelle jusqu'à être de connivence avec la topographie, le bâtiment, la lumière et la nuit qui l'enveloppent. Définitivement tournées vers Dieu, occupées à Lui seul, nous grandissons dans un temps et un espace entièrement réservés pour Lui... C'est ainsi que notre monastère devient vraiment "maison de Dieu".

En cette année de mémoire, nos sœurs fondatrices nous ramènent à la Source et nous disent aujourd'hui de ne pas la laisser tarir; elles nous remettent devant nos responsabilités et chacune a sa responsabilité dans l'épanouissement de ce triple amour de la Règle, des sœurs et du lieu. Parce qu'elles nous ont laissé un exemple de fidélité et de recherche radicale de Dieu, elles nous invitent à poursuivre notre marche jusqu'au bout, comme les fondateurs de Cîteaux nous y invitent au début du Petit Exorde: *"qu'ils prient pour nous*

qui avons porté sans nous lasser le poids du jour et de la chaleur, et qu'ils s'exercent (mot à mot: qu'ils transpirent!) jusqu'à leur dernier soupir dans la voie rude et étroite que nous enseigne la Règle, de sorte qu'après avoir déposé le fardeau de la chair, ils aient le bonheur de faire halte dans l'Éternel Repos..."

MERE GENEVIEVE MARIE
ABBESSE NOTRE-DAME
DE BONNE-ESPÉRANCE
ÉCHOUVAGNAC



Abbaye Notre-Dame de Bonne Espérance
Vierge de la façade

LES ORIGINES DE L'ABBAYE Notre-Dame de Bonne-Espérance

À ÉCHOURNAC

L'Abbaye de la Trappe de Notre-Dame de Bonne-Espérance est située au cœur de la Double, sur la commune d'Échourgnac (400 habitants), à 1 km environ à l'ouest de ce village et 16 km de Montpon Ménéstérol.

Sertie dans une vaste clairière de prés à pâture et bordée d'une chaîne d'étangs, qui lui font un cadre à la fois austère et pacifiant, elle est accueillante pour l'arrivant qui la découvre à l'embranchement de la D 38 et agréable pour qui y séjourne



Abbaye Notre-Dame de Bonne Espérance
Vue aérienne

quelques heures, quelques jours, ou toute sa vie. Ce n'est pas une abbaye ancienne : elle a été construite à partir de 1868 ; son architecture, classique, ne se distingue par aucun trait particulier. Ce n'est pas un site classé, ni un monument historique. C'est une abbaye vivante, actuellement habitée par une communauté d'une trentaine de sœurs, moniales de l'Ordre Cistercien de la Stricte Observance, dit encore Trappiste, dont les âges s'échelonnent régulièrement de 25 à 90 ans.

En 1852, la communauté de Vaise essaimera à Blagnac, près de Toulouse, et en 1876 à Bonne val au diocèse de Rodez ; en 1904, devant la menace des expulsions, elle se réfugie à Notre Dame de l'Assomption d'Acadie, au Canada, et y reste. La propriété de Vaise fut vendue et divisée en lotissements.

C'est à Vaise que, le 9 mai 1839, fête de l'Ascension, une postulante de 24 ans, nommée Élisabeth Alday, revêtit l'habit cistercien.

Nous sommes à la racine de la communauté d'Échourgnac.

LES FAMILLES ALDAY ET FERRER-MAURELL

Élisabeth Alday était la fille de François Alday de Ribas et Justine Alday Delcros. Sept enfants étaient nés de cette union, dont trois seulement vécurent : Thérèse, née le 26 mai 1808 à Palalda, Élisabeth, née le 26 juillet 1815 à Céret, et Justin, né en 1811, qui choisira la carrière militaire. Monsieur et Madame Alday étaient très liés avec la sœur de Madame Alday, Élisabeth Delcros Costa, épouse de Pierre Ferrer, qui exerçait à Perpignan la profession de notaire et possédait une jolie fortune, notamment une propriété à Espira de l'Agly. Les Ferrer avaient deux enfants : Vincent, né le 18 mars 1814 à Perpignan, et Catherine, née le 9 novembre 1815 à Espira de l'Agly.

Les enfants des deux familles vivaient comme frères et sœurs et se retrouvaient souvent soit à Perpignan, soit à Céret, soit dans la propriété d'Espira de l'Agly.

Excellents chrétiens, les parents voulurent donner aux enfants une éducation conforme à leur foi : Vincent fera ses études au collège des Jésuites d'Aix-en-Provence, Catherine sera confiée aux Dames du Sacré-Cœur à Perpignan, tandis qu'Élisabeth était mise en pension au couvent Notre-Dame à Narbonne. Par la suite, Vincent fera des études de droit à Toulouse et sera reçu avocat.

Beau garçon, de manières agréables, fortuné, le jeune homme aimait la vie et la croquait à belles dents, lorsqu'il revint à Perpignan en 1837.

À sa sortie de pension, Élisabeth supplia sa mère de la laisser passer de la pension au noviciat des Dames du Sacré Cœur. Sans opposer de refus, Madame Alday imposa sagement l'épreuve d'un retour en famille à Céret.

Au cours d'un séjour chez sa tante Ferrer, à Espira de l'Agly, Élisabeth exerça une profonde influence sur sa cousine Catherine, d'abord sous les taquineries et moqueries de Vincent. Mais bientôt, touché par l'exemple des deux jeunes filles et par la compréhension d'un prêtre, Vincent se convertit et ne tarda pas à prendre la résolution de se consacrer à Dieu.

À quelque temps de là, la mort soudaine de Madame Ferrer, jeune encore, fut un coup terrible pour la famille. Aussi, quand Vincent parla de vocation religieuse, Monsieur Ferrer s'y opposa formellement et l'envoya se distraire quelques mois à Paris pour lui changer les idées. Au bout d'un mois et demi dans la capitale, le jeune homme décida de rentrer dans sa famille en passant par la Bourgogne : il visita Dijon, Mâcon, s'arrêta quelques jours à Lyon. Arrivé à Montélimar, il se sentit poussé à visiter

l'abbaye d'Aiguebelle. Vivement impressionné, il voulut y rester pour quelques jours de retraite; au terme, il était fixé sur ce que Dieu attendait de lui. Il comptait regagner Perpignan le 2 février pour faire ses adieux à sa famille, quand le Père hôtelier lui fit remarquer que ce jour était la fête de la Purification de Marie et que son voyage n'était pas à 24 heures près. Le départ fut donc remis au lendemain. Mais le soir de cette fête, pendant l'office de Complies et le chant du *Salve Regina*, Vincent ressentit une profonde émotion et, le lendemain matin, pria le Père Abbé de le recevoir sans plus attendre comme postulant. Le 11 février, il reçut l'habit monastique sous le nom de Frère Marie-Ephrem. La famille fut avertie de cette décision par courrier.

Lorsque la nouvelle en parvint à Perpignan, ce fut la consternation. Le 7 mars, Monsieur Ferrer, accompagné de son beau-frère, de sa fille Catherine et d'Élisa Alday, se présenta à Aiguebelle pour persuader le novice de les suivre à Perpignan. L'entrevue fut douloureuse; Monsieur Ferrer obtint du Père Abbé et de son fils que celui-ci reviendrait passer deux ou trois mois à Perpignan, pour éprouver sa vocation. Après un mois et demi de combat entre sa famille et la volonté de Dieu, le Frère Ephrem reprit définitivement le chemin d'Aiguebelle, le 19 avril.

Mais sa cousine Élisa, dans son désir toujours présent de se donner à Dieu, gardait en son cœur ce qu'elle avait vu et senti à Aiguebelle... Elle ne tarda pas à entrer chez les Trappistines de Vaise et prit l'habit le jour même où le Frère Ephrem faisait profession à Aiguebelle, le 9 mai 1839, fête de l'Ascension.

De constitution fragile et de tempérament généreux, le Frère Ephrem fut vite vaincu par le sévère régime trappiste et mourut le 16 juillet 1839.

Quatre ans plus tard, Thérèse Alday, la sœur aînée, rejoindra à Vaise Élisa, devenue Mère Louise, et prendra le nom de sœur Ephrem, en souvenir de son cousin. Elle fera profession le 11 juin 1845.

Plus étonnant encore fut le travail de la grâce sur l'âme de Catherine Ferrer; riche héritière, celle-ci était destinée à un brillant mariage et, tout heureuse, ne s'occupait plus que des préparatifs... Bien entendu, elle annonça la nouvelle à sa cousine Élisa, alors Mère Louise, à Vaise. Celle-ci la félicita affectueusement et lui parla en retour du bonheur qu'elle-même goûtait à la Trappe. Catherine fut bouleversée; elle s'arma de courage pour annoncer à son père sa décision de prendre le voile. Le père comprit vite qu'il ne pourrait pas la détourner de son dessein. La veille du jour fixé pour

le mariage, Catherine lui arracha son consentement, prit juste le temps d'écrire à son fiancé pour dégager la parole donnée et quitta Perpignan, accompagnée d'une amie, pour rejoindre à son tour le monastère de Vaise. Elle reçut l'habit de novice, avec le nom de Sœur Marie-Ephrem en souvenir de son frère; son noviciat n'était pas terminé que, vaincue à son tour par la maladie, elle fit profession sur son lit de mort, reçut les derniers sacrements et mourut au mois de novembre 1840.

Brisé, Monsieur Ferrer vendit son étude de notaire et se réfugia sur son domaine d'Espira de l'Agly. En 1848, il passa quelques jours à Aiguebelle. A Vaise, avec l'autorisation de l'archevêque de Lyon, il put entrer en clôture et passer une heure sur la tombe de sa fille. Il revint à Espira avec la résolution de revenir finir ses jours à Aiguebelle. En mai 1849, par testament olographe, il institua comme sa légataire universelle sa belle-sœur, Madame Justine Alday de Ribas, née Delcros, en exprimant son intention qu'un monastère trappiste soit établi sur sa propriété d'Espira de l'Agly.

En janvier 1850, il partit pour Aiguebelle, mais s'arrêta à Vaise pour prier une dernière fois sur la tombe de sa fille. Il resta longtemps agenouillé dans le froid rigoureux. La nuit, une congestion pulmonaire se déclara. Monsieur Ferrer mourut, dans la joie,

le 11 février, fête de saint Ephrem, jour anniversaire de la vêtue de son fils.

Monsieur Alday de Ribas mourut le 26 juillet 1850, et son fils, le capitaine Justin Alday, le 13 avril 1851, à Besançon. Madame Alday restait donc seule, disposant de ses biens et de ceux de son mari, avec la mission de transformer en monastère la maison léguée par Monsieur Ferrer, où avait mûri la vocation de ses deux filles, de son neveu et de sa nièce.

UNE BOUTURE A ESPIRA DE L'AGLY

Madame Alday s'ouvrit de ce projet auprès de Monseigneur Saunhac de Belcastel, évêque de Perpignan, qui l'accueillit avec faveur. Le RP Dom Marie-Joseph, abbé de la Trappe et vicaire général de la Congrégation, vint sur place pour examiner le domaine: il le trouva trop petit (18 ha) et trop près de la ville pour des moines. Il fut donc décidé de faire appel à des moniales; tout naturellement, on songea à la communauté de Vaise à laquelle appartenaient les deux filles de Madame Alday. Comme rien ne pouvait décider Mère Louise (Élisa Alday) à être la première prieure de cette fondation, Madame Alday, avec la permission de l'archevêque de Lyon, emmena ses deux filles à Ars. Le saint curé,

en les voyant, s'approcha de Mère Louise et lui dit : "Acceptez ce que votre supérieure et votre mère désirent ; le monastère que vous fonderez fera beaucoup de bien dans le monde."

La Révérende Mère Pacifique, prieure de Vaise, envoya donc un groupe de huit religieuses, comprenant les deux sœurs Alday, sous la direction de Mère Louise. Mère Louise avait 37 ans ; pleine d'allant, elle était très aimée dans la communauté de Vaise, si bien que Mère Pacifique la fit partir en catimini pour éviter des adieux trop démonstratifs. La petite colonie fut reçue par Madame Alday le 21 novembre 1852, fête de la Présentation de Marie au temple ; tandis que l'émotion des retrouvailles battait son plein, la petite novice, sœur Régis, alors âgée de 21 ans, partit en exploration. Montant l'escalier, elle pousse une porte et se trouve dans le grand salon tout éclairé ; le piano la fascine ; elle s'assied sur la tabouret, ouvre l'instrument, muet depuis le départ de Catherine Ferrer, effleure doucement le clavier... Enivrée, elle oublie tout, la fatigue, le lieu, l'heure insolite.

On s'installa tant bien que mal dans la maison de Monsieur Ferrer et le monastère naissant prit le nom de Notre-Dame des Anges.

Pendant douze ans, Madame Alday va consacrer sa fortune, son temps et ses forces, pour

bâtir un vaste monastère, tout en brique rouge. Aux heures libres entre les offices, les sœurs, Mère Louise en tête, participaient avec ardeur au chantier.

Les travaux furent terminés en 1860. Le 13 novembre de cette même année, Monseigneur Philibert Gerbert, évêque de Perpignan, assisté de Dom Timothée, abbé de La Trappe, bénit solennellement le nouveau monastère et consacra la pierre d'autel. L'église sera consacrée le 29 novembre 1883.

Les vocations affluaient, de France, d'Espagne et d'Italie ; en juillet 1859, la communauté comptait 19 professes, 6 novices et 2 postulantes choristes, 12 professes, 12 novices et 10 postulantes converses, plus 6 sœurs qui partageaient la vie de la communauté. Les principales ressources consistaient en de vastes vignobles, l'élevage des vers à soie et le tissage. La modicité de ces ressources et la rudesse du régime trappiste de l'époque mirent les santés à dure épreuve : entre 1852 et 1904, on a enregistré le décès de 154 sœurs ; 57 d'entre elles étaient âgées de 19 à 35 ans.

Après avoir pendant plusieurs années partagé la vie religieuse de ses filles, Madame Alday s'éteignit à Céret le 24 février 1864. Mère Louise, peu après, tomba malade. Elle mourut à Vaise le 11 août 1875.

L'ARRACHEMENT – TRANSPLANTATION EN ESPAGNE

Voici qu'en 1904 les lois anticléricales vont bouleverser la vie de la communauté. Pour rendre service à la population, les sœurs avaient pris à leur charge une petite école primaire pour les filles, fondée quelques années plus tôt par Madame Alday. Atteinte par les lois Combes de juillet 1901, l'école dut être fermée ; elle servit pourtant de prétexte à l'expulsion des sœurs.

On trouva à acheter un ancien monastère, à Herrera, dans la province de Burgos en Vieille-Castille. Petit à petit, la vie se réorganisa. Quelques hectares de terres arables assuraient la subsistance.

Les jeunes vocations espagnoles apportaient un climat de piété ardente et de gaieté. Un moine de Herrera, le bienheureux Ambroise († 1613), malade à l'infirmerie, avait vu apparaître l'Enfant Jésus revêtu de la coule cistercienne, et avait été guéri. Pour conserver le souvenir de cette grâce, les sœurs firent exécuter en 1905 à Barcelone une statue de l'Enfant Jésus, de 1 mètre de hauteur environ, à laquelle on attribua plusieurs faveurs miraculeuses ; elles l'apportèrent avec elles en France lorsqu'elles quittèrent Herrera. Les sœurs célébraient sa fête le 30 avril, jour du départ au ciel du Frère Ambroise.

La vie n'était pourtant pas facile à Herrera. Là encore la pauvreté matérielle, une hygiène insuffisante, l'esprit de pénitence prélevèrent un tribut important. En l'espace de 16 ans, il y eut 41 décès.

En octobre 1920, 27 sœurs votent pour le retour en France, Mais le retour au berceau à Espira de l'Aigly n'était pas envisageable.

ÉCHOURGNAC : UN TERRAIN DIFFICILE. LES TRAPPISTES A ÉCHOURGNAC (1868-1910).

Au milieu du XIX^e siècle, la Double avait la réputation d'une région maudite : une étendue de 150 000 ha, peuplée de 16 000 habitants et décimée par la malaria : en 1868, la mortalité est de 38 %, contre 24 % dans l'ensemble du département.

L'insalubrité de la Double était due à la nature de son sol, où l'élément calcaire fait complètement défaut. La surface arable consistait en une mince couche de sable humifié, reposant sur un lit d'argile impénétrable ; la configuration extérieure ne favorisait pas l'écoulement des eaux, qui se répandaient en marais stagnant dans le fond des vallées. Au soleil levant, d'immenses nappes de brume enveloppaient toute la région et la douceur du climat, jointe à cette humidité, faisait le bonheur d'une multitude de

mouches, moustiques, reptiles, lézards, tortues et vipères. De surcroît, un vrai repaire de loups, de brigands et de braconniers.

En 1868, les moines venus de Port du salut, acceptèrent de créer un monastère à Échourgnac. Ils entreprirent aussitôt de grands travaux d'assainissement, au cours desquels tous furent plus ou moins atteints par la malaria. Plusieurs succombèrent, mais leur persévérance eut raison des obstacles : le domaine de la Trappe fut défriché, mis en culture, prairies et vignes, les bois entretenus, les étangs asséchés ; un potager fut créé. Les fièvres paludéennes disparurent.

Parallèlement, les moines s'attaquèrent à la construction de leur monastère. A cet effet ils montèrent une petite tuilerie et fabriquèrent eux-mêmes les briques et les tuiles. Petit à petit, des puits furent creusés, une étable pour 48 têtes puis une porcherie s'élevèrent, qui devinrent ferme-école pour les habitants. De plus, pour permettre à la population de faire un élevage rentable, ils montèrent une fromagerie, assez en pointe pour l'époque, dotée d'une chaudière et de cuves à vapeur.

Enfin ils construisirent les bâtiments claustraux, non sans déboires en raison du sol argileux et mouvant : la voûte de l'église s'effondra, on dut recommencer

en orientant l'édifice est-ouest au lieu de l'axe nord-sud initialement prévu ; et, pour assurer aux constructions une certaine solidité, il fallut, de la cave au grenier, étayer tous les plafonds par des colonnes.

L'érection de Notre-Dame de Bonne Espérance de la Double en abbaye fut acceptée par le Chapitre Général de 1876. L'abbaye connut de grosses difficultés financières dont elle n'arriva jamais à se dégager. Le Chapitre Général de 1910 décida la fermeture de l'abbaye, et en 1912 la liquidation fut prononcée. Une société civile fut alors légalement constituée dans le but de conserver le domaine pour pouvoir éventuellement le restituer à une communauté religieuse. Et la communauté se dispersa dans d'autres abbayes.

Le monastère d'Échourgnac put ainsi être réoccupé par la communauté d'Espira de l'Agly, au retour de son exil à Herrera, en 1922.



*Échourgnac
Le cimetière des moines (1868-1910)
et des moniales (depuis 1923)*

LES MONIALES À ÉCHOURGNAC



Abbaye Notre-Dame de Bonne Espérance

LA PÉRIODE DE 1922-1945

Au mois d'août 1922, Mère Camille, prieure de la communauté de Herrera, conduisit un premier groupe de trois sœurs converses, pour nettoyer et aménager les lieux : un second groupe, important, arriva le 3 novembre ; enfin, le 20 juillet 1923, la communauté de 43 moniales, dont seize espagnoles, se trouva réunie au complet à Échourgnac.

Pour la troisième fois en trois quarts de siècle, les sœurs devaient retrouver le bas de leurs robes et leurs manches pour aménager leur nid.

Les diverses parties de la maison avaient été distribuées par la Société en logements pour les ouvriers agricoles et les employés de la fromagerie. Quand les sœurs arrivèrent, les familles

durent quitter les bâtiments claustraux. Outre un énorme travail de mise en ordre et de nettoyage, il fallait adapter ce monastère, conçu par et pour des hommes, en habitation convenant à des moniales cloîtrées. Il n'y avait pas d'artisan à Échourgnac ; c'est un maçon venu d'Espagne qui dirigea les constructions indispensables.

Et la vie s'organisa, dure et très pauvre. La communauté était locataire de la Société Agricole de la Double, qui possédait tous les moyens de subsistance : domaine, étable, porcherie, fromagerie. Les dépendances étant occupées, les sœurs se trouvaient cantonnées dans une très étroite clôture. Il allait falloir remplacer progressivement, le personnel laïc qui travaillait à la fromagerie depuis treize ans et surtout racheter une à une les actions de la Société ; ce sera l'œuvre de trente années de labeur incessant et d'économies héroïques.

La communauté vivait en autarcie, et faisait fonctionner potager, verger, poulailler, clapier, élevage de quelques porcs et deux vaches laitières, produisant jusqu'aux osiers pour les corbeilles et au sorgho pour les balais.

Et voilà que le 19 juillet 1939, le feu prit au clocher, qui s'effondra, entraînant avec lui la voûte de l'église. L'estimation des architectes pour la réparation des dégâts s'élevait à 350 000 francs; les assurances payaient 150 000 francs; restait un déficit de 200 000 francs, hors de portée de la communauté.

À la même époque encore, deux jeunes sœurs sur qui l'on comptait beaucoup étaient emportées par la maladie: Sœur Marie-Thérèse Fuma, nièce de l'abbesse, le 5 juin 1939 à l'âge de 26 ans, et Sœur Marie du Sacré Cœur Diez Guttierrez, âgée de 30 ans, le 14 juin 1941.

C'est alors qu'éclata la seconde guerre mondiale. Ce fut d'abord le déferlement des réfugiés du Nord et de Belgique, hébergés et réconfortés tant bien que mal pour une nuit ou un peu plus; d'autres, clandestins, passaient furtivement, soldats français fuyant l'encerclement ennemi, prisonniers évadés, plus tard maquisards.

Les Allemands voulurent expulser les sœurs et réquisitionner le monastère; le maire et les habitants d'Échourgnac s'interposèrent. Finalement ils ne réquisitionnèrent que le pavillon de Biscaye et la petite cordonnerie, où des soldats cantonnèrent pendant environ un mois. A la Kommandantur de Montpon se

trouvait, comme interprète, un moine cistercien de l'abbaye de Mariawald, près de Cologne, qui venait de temps en temps prier Notre-Dame de Bonne-Espérance.

Après la défaite de la France, la ligne de démarcation entre zone libre et zone occupée passait au milieu du bourg d'Échourgnac. L'aumônier de la communauté, le Père Clément, faisait passer des lettres en zone libre par l'intermédiaire de son jeune serviteur de messe, un garçon d'Échourgnac. Un jour, le gamin fut intercepté et fouillé... Le 8 septembre 1941, les allemands perquisitionnèrent à l'abbaye. Le Père Clément fut arrêté et emprisonné à Bordeaux, au fort du Hâ; le second aumônier, le Père Hyacinthe, emprisonné à Libourne une quinzaine de jours. Puis les Allemands demandèrent l'abbesse, Mère Ephrem Fuma; ils « cuisinèrent » aussi sœur Bernadette, l'hôtesse, une toute jeune converse espagnole. Après un rude interrogatoire, Mère Ephrem, malgré ses 76 ans et sa santé fragile, fut emmenée également à Libourne. Le souvenir de cette sombre journée s'est conservé très vivant parmi les anciennes: l'officier allemand lui demanda si elle préférerait aller à Libourne en voiture ou en side-car. Mère Ephrem, qui ne savait pas du tout de quoi il s'agissait, répondit « en side-car ». Et la voilà partie, assise à côté du motocycliste allemand, accompagnée par les fous-rires de la com-

munauté. Elle sera libérée quelques jours plus tard sur l'intervention du Frère Maurice de Mariawald.

Les maquis de résistants étaient nombreux dans la région et les allemands incendiaient les bois autour de l'abbaye pour débusquer les maquisards; les combats de la libération furent très durs, notamment dans le secteur de Mussidan.

LA GREFFE AVEC LA COMMUNAUTÉ D'IGNY (MARNE)

En contraste avec cette précarité qui compromettait l'avenir de la communauté d'Échourgnac, une autre communauté, celle d'Igny, au diocèse de Reims, envisageait la nécessité d'un essaimage: ses bâtiments devenaient trop petits eu égard à un très bon recrutement. L'idée avait germé dès avant la guerre: plutôt que faire une nouvelle fondation, très coûteuse, et que la guerre rendait maintenant encore plus difficile, pourquoi ne pas envoyer un essaim de moniales au secours de la communauté d'Échourgnac?

Les chapitres conventuels des deux communautés, après consultation, donnèrent leur accord de principe à ce projet.

Un rapport exposant la situation fut transmis à l'Abbé Général le 20 février 1940. Le 15 mars,

celui-ci répondait à l'abbé de Port-du-Salut, Père immédiat des deux communautés. L'affaire était normalement du ressort du Chapitre Général, mais compte tenu des circonstances présentes, rendant incertaine la tenue d'un Chapitre, et de l'urgence de la situation, il nommait une commission restreinte d'abbés compétents pour étudier la question; le Définitoire (conseil restreint de l'Abbé Général), agissant au nom du Chapitre Général, se prononcerait au vu des conclusions de cette commission.



*Abbaye Notre-Dame de Bonne Espérance
Cour intérieure et chalet de Biscaye*

De fait, la commission, réunie à l'abbaye d'Aiguebelle, rendit ses conclusions le 22 avril 1940, et le Définitoire donna son approbation le 8 mai 1940 au nom du Chapitre Général:

1. Un groupe de vingt moniales d'Igny, principalement choristes, sera envoyé à Échourgnac pour relever cette communauté.

2. À la mort ou à l'expiration de son triennat, l'abbesse actuelle d'Échourgnac sera remplacée d'office (sans élection conventuelle) par une sœur prise à Igny. La communauté d'Igny procurera les fonds nécessaires pour réparer les dégâts de l'incendie et achever le monastère.

3. Le plan de restauration et d'achèvement du monastère d'Échourgnac était approuvé, pour la somme de 5 millions, sans emprunt et au prorata des possibilités.

3. Liberté était laissée au Père Immédiat ou à son mandataire de réaliser cette fusion et cette restauration au moment jugé par eux le plus opportun.

La guerre rendant difficiles les relations avec Rome, le cardinal Suhard, archevêque de Paris délivra, par délégation de la Sacrée Congrégation des religieux, les autorisations et indults nécessaires.

Le premier groupe arriva par le train le 31 octobre 1941. Le second groupe arriva le 12 septembre 1945. Parties d'Igny le 10 septembre à minuit, à l'arrière d'un camion bâché 20 t qui transportait des sacs de pommes de terre et fumait comme l'enfer, les sœurs traversèrent la France au pas d'escargot et arrivèrent à Échourgnac le 12 à 4 heures du matin.

ÉCHOURGNAC VIVRA

Le 31 janvier 1946, Mère Marie-Ange Jenvrin fut élue abbesse ; femme de cœur et de conciliation, elle gouvernera la communauté pendant dix-huit ans, très aimée de toutes les sœurs.

La communauté était nombreuse (autour de quarante-cinq sœurs), jeune, sa situation économique restait précaire ; les Actes du Chapitre Général de 1947 en font état. En effet, 8 actions sur 20 restaient à payer ; la gestion de la Société Agricole de la Double était aux mains du Président, Monsieur Navaille, et du Directeur, le Père Hippolyte Verrier. Ferme, étable et prairie étaient louées pour douze ans à un exploitant agricole vivant avec sa famille dans un pavillon accolé à la fromagerie, ce qui démembrait la clôture de la communauté : en ces temps où les règles de clôture étaient strictes pour les moniales, les sœurs devaient avoir un indult du Saint-Siège pour aller travailler à la fromagerie ou au verger ! La fromagerie elle-même marchait alors très au ralenti, les fermes environnantes ayant beaucoup souffert de la guerre. Aussi les sœurs furent-elles obligées, pour apporter à la communauté un appoint indispensable, de faire tourner à plein un petit atelier de couture : vêtements d'enfant, draps brodés, etc., mis en route par Mère Joseph dans les années trente.

Ainsi, comme au temps de sa fondation et juste cent ans après, soutenue et aidée par l'Abbaye de la Trappe, la communauté de Notre-Dame de Bonne-Espérance pouvait s'engager librement vers son avenir.

UN SOUFFLE DE PRINTEMPS

Afin de confier le soin de cette nouvelle vie toute d'espérance à la protection de saint Joseph, une statue fut érigée sur le terre-plein entre la porcherie, la fromagerie et l'étable. C'est aussi en cette année 1953, huitième centenaire de la mort de saint Bernard, que fut placée à l'arrivée du monastère la grande statue de saint Bernard.

Le premier soin fut de reconstituer, en une dizaine d'années, un troupeau laitier de 40 têtes - sans argent, bien sûr - et de développer en même temps la porcherie, indispensable pour absorber les sous-produits de la fromagerie.



Abbaye Notre-Dame de Bonne Espérance
Fromagerie

L'année 1954 se passa dans la réfection de la fromagerie, claire, aérée, encore très artisanale, mais pratique. Quand tout à coup, dans la nuit du 2 au 3 octobre 1956, à 3 heures du matin, le feu se déclara ; à 6 heures, le feu était éteint mais, de la fromagerie il ne restait que des murs calcinés et des ferrailles tordues. La fabrication ne sera interrompue que pendant deux mois ; pendant un an, elle reprendra dans une demi-cave voûtée épargnée par l'incendie. L'aide promise par Dom Eugène se concrétisa encore par le prêt de deux moines de la Trappe, les Pères Maxime et Christian. Le 8 décembre 1957, la nouvelle fromagerie était mise en service, plus vaste, mieux agencée, et qui allait pouvoir se prêter dans les années à suivre à toutes les installations de matériel et de techniques modernes.

Le 31 janvier 1958, Mère Joseph Fuma était élue abbesse. Tout d'abord maîtresse des novices, puis cellérier et prieure, elle était depuis de longues années la cheville ouvrière de la communauté. Timide et décidée, silencieuse et rapide, elle sut faire partager à la communauté sa foi solide et sa confiance d'enfant. Son premier soin fut la transformation de l'église. Le jubé fut supprimé ; le sanctuaire fut avancé de l'abside au transept, laissant le chevet libre pour les hôtes. Une grande croix portant le Christ espagnol d'Herrera dominait



*Abbaye Notre-Dame de Bonne Espérance
Chœur*

l'autel. Le 10 juin 1960, l'église fut consacrée par Monseigneur Georges Louis, évêque de Périgueux et Sarlat.

C'est au début du mois d'octobre 1960 que Dom Eugène put envoyer à demeure le Père Bruno qui, pendant seize ans, s'occupera avec compétence et dévouement des constructions et aménagements, ainsi que des relations de la communauté avec l'extérieur. Après lui, c'est le Père Jean de la Croix qui viendra aider, puis Frère Didier, et pendant une quinzaine d'années les aumôniers seront des moines de la Trappe de Soligny: Père Louis de Gonzague, Père Jacques, Père Augustin, Père Christian, Père Lucien.

Un don important permit alors d'entreprendre la construc-

tion de la quatrième aile du monastère, qui n'existait toujours pas. Et cette construction allait entraîner la reconstruction du cloître. Cette construction fut achevée le 15 août 1964, même si le nouveau cloître dut attendre dix ans encore son dallage et le crépi de ses murs.

L'état de la cuisine restait obsédant. Pourtant le développement de la fromagerie allait encore mobiliser les ressources pendant plusieurs années: l'installation d'un système de pasteurisation du lait, puis un forage à 135 m de profondeur pour avoir de l'eau en quantité suffisante, puis une grande cuve de fabrication entièrement mécanisée permettant de traiter 4000 litres de lait, puis l'installation d'un ensemble de réfrigération et de stockage du lait.

L'année suivante, en 1969, on put enfin s'occuper de la cuisine. La partie de la maison dans laquelle elle se trouvait étant



*Abbaye Notre-Dame de Bonne Espérance
Cloître*

délabrée et dangereuse, on construisit d'abord, en prolongement de la quatrième aile, un bâtiment de 15 m de long qui abritera au rez-de-chaussée une vaste cuisine et ses dépendances et aux étages vestiaire, bureaux et salle de chant. En 1972, on put s'occuper de la partie de bâtiment où se trouvait l'ancienne cuisine. Les poutres maîtresses, gros fûts de chêne de 40 cm d'épaisseur sur 8 m de long étaient complètement vermoulues. Il fut donc décidé de tout démolir, de la cave au grenier: trou béant de 8 m de côté sur 13 m de hauteur. Le réfectoire, adjacent à l'ancienne cuisine, ne valait guère mieux et sombra lui aussi dans la démolition; mais les piliers du réfectoire soutenaient le 1er étage, qui dut être étayé depuis la cave jusqu'à ce que ces piliers soient rétablis: entreprise hardie, que les entrepreneurs réussirent sans troubler la vie de la communauté.



*Abbaye Notre-Dame de Bonne Espérance
Réfectoire*

NOTRE-DAME DE BONNE- ESPÉANCE AUJOURD'HUI

En 1978, Mère Joseph Fuma, qui était abbesse depuis 1958, donna sa démission; le 17 novembre 1979, une embolie l'emporta en une heure. Elle repose maintenant dans le sol du cloître, près de l'église, à côté de Mère Louise Alday, la fondatrice.

Mère Benoît Boucher lui succéda, élue le 2 février 1978. Sa jeunesse et son dynamisme, joints à un dévouement sans limites au service de la communauté, allaient imprimer une nouvelle impulsion. La survie matérielle étant désormais assurée, son souci principal fut, avec les encouragements et le soutien de l'abbé de la Trappe depuis 1975, de faire entrer la communauté dans les orientations tracées par le concile Vatican II, de « prendre en compte et de promouvoir la mission de la co-responsabilité et la communion, suivant notre vocation propre, dans l'Église et spécialement notre diocèse », comme le demandait Monseigneur Patria, évêque de Périgueux, le 21 mars 1980 à l'occasion de l'ouverture de l'Année saint Benoît, c'est-à-dire nous ouvrir aux attentes légitimes de l'Église, ouverture rendue possible par un approfondissement, un affermissement des racines monastiques.

Ce chantier était à la mesure de la générosité de Mère Benoît,



*Abbaye Notre-Dame de Bonne Espérance
Procession des sœurs dans le cloître*

qui était grande. Développement au maximum de la formation initiale et continue, dans tous les domaines : spirituel, intellectuel, liturgique, technique ; adaptation et rénovation de la liturgie et accueil liturgique de nos hôtes, développement de relations de collaboration et d'amitié avec les organes de gouvernement et les autres communautés de l'ordre monastique, surtout les plus pauvres d'Afrique Noire et d'Amérique Latine, renforcement des liens cordiaux avec les prêtres et les communautés chrétiennes de notre diocèse et des diocèses voisins, mais aussi avec les autres Églises locales dans le monde et avec des communautés d'autres

confessions chrétiennes, avec les autorités civiles locales, avec nos voisins plus ou moins proches...

Épuisée, Mère Benoît fut emportée par un infarctus, à la sortie de l'eucharistie dominicale, le 22 janvier 1995 ; elle avait 61 ans.

Le 18 février 1995, était élue Mère Geneviève-Marie Fontaine. Quoique avec une personnalité très différente, elle maintient l'orientation donnée par Mère Benoît.



Naturellement, ces orientations s'incarnent dans des réalisations matérielles qui traduisent la vie de la communauté et épousent au mieux ses besoins et ses aspirations du moment.

Ainsi l'église, déjà rénovée par Mère Joseph, fut plusieurs fois remise en chantier pour mieux répondre aux besoins de la célébration liturgique – à laquelle les moines ne doivent rien préférer – et de l'accueil. La liturgie est toujours l'objet d'un soin particulier.

En 1982 et en 1987, l'hôtellerie fut agrandie, en prenant sur l'aile du dortoir de la communauté, jusqu'à atteindre une capacité de vingt-cinq chambres. Mais la communauté ainsi resserrée se trouvait bien à l'étroit... En septembre 2001, un nouveau



*Abbaye Notre-Dame de Bonne Espérance
Confection des confitures*

bâtiment d'hôtellerie, indépendant, a été mis en construction, correspondant aux normes de sécurité et facilitant l'accueil des personnes âgées ou handicapées. En 1983, un pavillon situé à 500 m du monastère avait été aménagé, pouvant recevoir des groupes de jeunes ou de moins jeunes. Lui aussi fut réaménagé en 2000, plus spacieux et mieux adapté aux jeunes handicapés. En 1990 et 1991 furent aménagées une salle d'audiovisuel, où l'on peut regarder une vidéocassette présentant la vie de la communauté, et une grande salle de réunion avec ses dépendances.

Le soin des choses terrestres ne doit jamais être perdu de vue, à sa juste place. L'aurions-nous oublié qu'une grosse épreuve serait venue nous le rappeler : dans la nuit du 27 au 28 juillet 1983, un nouvel incendie, provoqué par la foudre, éclata dans le grenier de

la fromagerie. La dalle de béton de l'étage protégea le matériel de fabrication au rez-de-chaussée, mais une reconstruction totale s'imposait. Depuis, la fromagerie n'a jamais cessé d'être en transformation, pour s'adapter aux exigences du marché, des normes européennes et de la vie monastique. Ce nouvel incendie comme la fragilité de l'économie contemporaine incitèrent les responsables de la communauté à ne pas mettre tous les œufs dans le même panier. C'est ainsi que commença, en 1983, une petite fabrication artisanale de pâtes de fruit et confitures et, en 1984, de pâte de campagne. En 1998, un nouveau magasin fut construit, proposant les produits fabriqués à l'abbaye, mais aussi des produits d'autres abbayes, des livres, articles religieux, CD et cassettes, cartes et images...



*Abbaye Notre-Dame de Bonne Espérance
Confection de pâtes de fruits*

NOTRE-DAME DE BONNE- ESPÉRANCE DEMAIN

Demain est dans les mains de Dieu.

En cette année 2002, la communauté fête le 150^e anniversaire de sa fondation à Espira de l'Agly. Si la prédiction du saint curé d'Ars à Mère Louise, « le monastère que vous fonderez fera beaucoup de bien dans le monde », s'est quelque peu réalisée, Dieu seul peut le savoir : l'essentiel est invisible pour les yeux.

Mais nous avons foi que « les monastères ont été et sont encore, au cœur de l'Église et du monde,

un signe éloquent de communion, une demeure accueillante pour ceux qui cherchent Dieu et les réalités spirituelles, des écoles de la foi et de vrais centres d'études, de dialogue et de culture pour l'édification de la vie ecclésiale et de la cité terrestre elle-même, dans l'attente de la cité céleste ». (Jean-Paul II – Vita consecrata – 1996)

Saint Antoine le Grand conseillait souvent à ses disciples de commencer chaque jour comme si l'on débutait dans l'ascèse, oubliant le chemin parcouru et se souvenant de la parole du prophète Élie : « Le Seigneur est vivant, devant qui je me tiens aujourd'hui ».



*Échourgnac
Vierge de l'église*

ESSAIS DE FONDATEURS CISTERCIENNES AU XIX^e SIÈCLE EN PÉRIGORD

VÉZIAC À MONTPLAISANT PRES DE BELVES (1827-52) ÉCHOURGNAC (1868), MARIAVAL À CÉNAC (1897)

Après une expansion très rapide aux XII^e et XIII^e siècles, l'Ordre cistercien connu, à partir de l'installation de la Papauté en Avignon et de la guerre de Cent Ans, un déclin lent mais presque continu, accentué par la commende et freiné par les réformes de Rancé, de Beaufort, des Feuillants et de l'Étroite Observance. Au milieu du XVIII^e siècle, à l'exception de Cîteaux, Clairvaux, la Trappe ou Sept-Fons, les abbayes françaises ne comptaient plus que quelques moines.

Par le décret du 13 février 1790 et la loi constitutionnelle du 3 septembre 1791 la Révolution sembla mettre un terme à la grande aventure commencée sept siècles plus tôt.

Seul ou presque Dom Augustin de Lestrangé refusa d'accepter le fait accompli. Maître des novices à la Trappe il obtint de son prieur, Dom Gervais Brunel, l'autorisation d'emmenager un groupe de moines en Suisse et d'y occuper l'ancienne chartreuse

de la Valsainte, ce qui eut lieu le 1^{er} juin 1791.

Les postulants affluèrent si bien que Dom Augustin fonda Lulworth en Angleterre, Mont-Brac au Piémont, Darfeld en Westphalie, Sainte Suzanne en Espagne et Sambrancher dans le Valais.

En 1794, le 27 novembre, Dom Augustin avait été élu abbé de la Valsainte. En 1798 l'avance des armées françaises obligea les communautés à fuir vers l'Allemagne, la Pologne et la Russie. En 1803 Dom Urbain Guillet se retrouva même aux États-Unis. Au milieu de tant d'aventures et devant la rigueur imposée par Dom Augustin, des dissensions surgirent et, en 1808, Darfeld dirigée par Dom Eugène de Laprade se sépara de la Valsainte. Le 28 juillet 1811 Napoléon décréta la suppression de tous les monastères cisterciens dans l'Empire.

Sous la juridiction de Dom Augustin il ne restait plus que

Lulworth, Sainte Suzanne repliée à Majorque et la petite communauté américaine.

C'est de Darfeld que, après l'abdication de Napoléon, devait venir le salut. Dom de Laprade secondé par le Père Bernard de Gimont, ancien moine de Morimond, réussit à racheter la Trappe que, généreusement, il mit à la disposition de Dom de Lestrangle qui en prit possession le 6 décembre 1815. Parallèlement il racheta un ancien prieuré près de Laval le 21 février 1815 : ce sera Port du Salut dont il deviendra abbé. Le Père Eugène, prieur de Valsainte, racheta Aiguebelle le 16 novembre 1815 et en devint prieur.

Dom Urbain Guillet revenu d'Amérique avec seize religieux réoccupa Bellefontaine, en Anjou, un ancien monastère de Feuillants, le 4 mai 1816 et y mourut l'année suivante.

Dom Antoine Saunier de Beaugard, élu abbé de Lulworth en 1810 pour succéder à Dom Jean-Baptiste Desnoyers, put acquérir Melleray le 8 février 1817. Il en fut le 1^{er} abbé et y mourut le 6 janvier 1839 ayant surmonté la crise qui entraîna la fermeture de l'abbaye de 1831 à 1836.

Le Père Eugène Huvelin, ancien moine de Sept Fons, racheta Bellevaux en 1817. L'année suivante les moines français

restés à Darfeld restaurèrent Le Gard en Picardie. Au milieu de cette situation complexe Dom Augustin de Lestrangle tentait difficilement de maintenir son autorité et les règlements de la Valsainte. Les heurts avec l'évêque de Sées, Monseigneur Alexis Saussol, étaient de plus en plus fréquents et graves : l'évêque refusait toute idée d'exemption ; l'abbé se disait abbé général d'une Congrégation qui n'avait aucune base légale. Ni l'un ni l'autre ne voulait céder.

Par ailleurs, les relations entre la Trappe et Melleray étaient souvent tendues.

En butte aux critiques Dom de Lestrangle décida, en 1822, de quitter la Trappe et de se retirer à Bellefontaine.

Dom Marie-Michel Le Port, prieur depuis la mort de Dom Urbain Guillet, lui abandonna la direction de l'abbaye.

En 1825, averti des difficultés créées par Dom de Lestrangle, le Saint Siège convoqua celui-ci à Rome. Il devait y rester deux ans.

Au retour, il s'arrêta à Aiguebelle qui venait de fonder le monastère de la Sainte Baume sur un domaine, à Plan d'Aulps, donné en 1824 par Monsieur d'Albertas. Aiguebelle avait envoyé quatre moines et cinq convers que devait rejoindre un groupe venu de la Trappe.

Ayant quitté Aiguebelle Dom de Lestrangle se rendit au monastère de Lyon-Vaise peuplé par les moniales de la Riedera qui avaient occupé successivement Frenouville en 1816 et Lyon Croix-Rousse de 1817 à 1820. C'est là qu'il mourut le 16 juillet 1827.



Église de Montplaisant (Dordogne)

C'est précisément en avril et mai 1827 que l'abbé Jérôme Cogniet (1) échangea avec son évêché diverses lettres relatives au projet d'une fondation cistercienne à Véziac (ou Veziat) une propriété de la famille Vieilcastel, commune de Montplaisant, canton de Belvès en Dordogne (2).

L'évêché de Périgueux supprimé par le Concordat de 1801 avait été rétabli en 1817 mais

son nouveau titulaire, Monseigneur de Lostanges-Sainte-Alvère, ne prit possession de son siège qu'en 1821.

Entre l'abbé Cogniet, curé de Belvès, issu de la Révolution et le nouvel évêque, descendant des seigneurs de Sainte Alvère, dont le château familial avait été détruit par cette même Révolution, il n'y eut probablement que peu de sympathie.

Les Archives diocésaines de Périgueux ont recueilli sous la cote C320 les lettres reçues à l'évêché mais malheureusement aucune copie des réponses.

On peut raisonnablement supposer que les faits se sont déroulés de la façon suivante : la famille Vieilcastel, qui cherchait à vendre sa propriété de Véziac la proposa à l'abbé Cogniet qui, lui-même, songeait à attirer à Belvès une communauté cistercienne ; encore fallait-il trouver un monastère fondateur. C'est sans doute Monseigneur de Lostanges qui, au début de 1827, prit l'initiative d'écrire à Dom Augustin de Lestrangle, l'abbé de Trappe. Celui-ci revenait de Rome et c'est à son passage à la Sainte Baume, récente fondation d'Aiguebelle, qu'il trouva la lettre de l'évêque. Expéditif, comme toujours, il chargea un moine d'Aiguebelle désigné pour la fondation de la Sainte Baume (3) d'aller voir sur place la propriété proposée. Celle-ci fut

jugée convenable et nous savons par une lettre de Charles de Vieilcastel datée du 12 avril 1827 que l'abbé Cogniet a « conclu » avec lui. C'était un peu rapide. En effet le 16 juillet suivant Dom de Lestrang mourait au monastère de Lyon-Vaise sans avoir pu jeter les bases de la fondation monastique.

Cette mort jeta toute la Congrégation de la Trappe dans un profond désarroi car malgré son autoritarisme Dom de Lestrang était le vrai restaurateur de la vie monastique en France. Le Saint-Siège lui-même s'inquiétait d'un avenir incertain et le Pape confia à Dom Antoine Saulnier de Beauregard, abbé de Melleray, le soin de visiter les 18 monastères français de la Congrégation de la Trappe. Grâce à cette mission nous avons une liste précise des monastères qui existaient en 1828. C'était :

1. Pour les moines suivant les règlements de la Valsainte :
 - La Trappe au diocèse de Sées
 - Melleray au diocèse de Nantes
 - Bellefontaine au diocèse d'Angers
 - Aiguebelle au diocèse de Valence
 - Saint-Aubin au diocèse de Bordeaux (4)
 - Sainte-Baume au diocèse d'Aix-en-Provence

2. Pour les moines suivant les règlements de Rancé :

- Port du Salut au diocèse de Laval
- Mont des Olives au diocèse de Strasbourg
- Le Gard au diocèse d'Amiens (5)
- Monts des Cats au diocèse de Lille
- Briquebec au diocèse de Coutances

3. Pour les moines un monastère du Tiers-Ordre : Notre-Dame des Lumières

4. Pour les moniales suivant les règlements de la Valsainte :

- Les Gardes au diocèse d'Angers
- Vaise au diocèse de Lyon
- Mondaye au diocèse de Bayeux

5. Pour les moniales suivant les règlements de Rancé :

- Laval au diocèse de Laval
- Mont des Olives au diocèse de Strasbourg

6. Pour les moniales un monastère du Tiers-Ordre : Louvigné du Désert.

D'autre part cette mission eut pour effet de faire prendre conscience aux monastères eux-mêmes de leur désunion. Les discussions durèrent six ans mais le 1^{er} octobre 1834 un accord fut trouvé. Il n'y aurait plus en France

qu'une unique Congrégation de la Trappe. Elle serait soumise à l'autorité du Président général de l'Ordre cistercien, l'abbé de la Sainte Croix de Jérusalem à Rome et dirigée par un vicaire général, l'abbé de la Trappe qui depuis le 28 novembre 1833 était Dom Joseph-Marie Hercelin. Les abbés de Melleray, Port du Salut, Bellefontaine et le Gard seraient considérés comme les « Premiers Pères ».

Le premier Chapitre Général se réunit à la Trappe du 24 mai au 7 juillet 1835

La fondation de Véziac et l'abbé Cogniet étaient bien oubliés, d'autant plus que Monseigneur de Lostanges mourut à Bergerac le 11 août 1835. Son successeur Monseigneur Gousset était un théologien de renom, il n'avait pas les mêmes préoccupations et il ne restera que cinq ans à Périgueux. Nommé archevêque de Reims en 1840, il deviendra cardinal en 1850.

En 1841 Monseigneur Jean-Baptiste Georges fut nommé évêque de Périgueux alors qu'il était curé de la cathédrale de Bordeaux.

Très soucieux de pastorale il lança aussitôt une grande enquête (95 questions) près des 375 prêtres du diocèse.

La Congrégation de la Trappe connut à nouveau de grandes

difficultés et le 25 février 1847 une nouvelle scission intervint avec, d'un côté, ceux qui suivaient les règlements de Rancé, de l'autre ceux qui en revenaient à l'observation de la Règle de Saint Benoît.

Peut-être n'aurait-on plus parlé en Périgord de l'Ordre cistercien, de la Trappe et de Véziac s'il n'y avait eu l'abbé Louis Gouzot.

Louis Gouzot était né à Paleyrac le 25 février 1827. Après de bonnes études au Petit Séminaire de Bergerac puis au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris il fut ordonné prêtre à Bergerac le 23 novembre 1851. Séduit par la vie monastique il séjourna à Melleray mais se



Église de Belvès (Dordogne)



Église de Sagelat (Dordogne)

heurta à la vigoureuse opposition de ses parents. Il s'y soumit et devint professeur à l'Institution Sainte-Marie de Belvès en même temps que desservant de Sagelat. L'abbé Cogniet était toujours curé de Belvès et toujours propriétaire de Véziac. L'abbé Gouzot, avec l'accord de Monseigneur Georges, va tenter d'intervenir pour relancer le projet de fondation. En 1852, en avril sans doute, il écrit à Dom Joseph-Marie Hercelin, abbé de la Trappe, pour s'enquérir des conditions matérielles d'une fondation.

L'année précédente le Chapitre général avait justement défini ces conditions : monastère entièrement construit, muni du mobilier nécessaire et pourvu de ressources suffisantes.

Ces conditions pouvaient paraître contraignantes mais elles s'expliquaient par le contexte que connaissaient à cette époque quelques abbayes.

Après l'échec de la fondation de la Sainte Baume et sous l'abbatiat de Dom Orcise Carayon, Aiguebelle avait accepté de fonder Staouëli dans l'Algérie à peine pacifiée en 1843, puis les Neiges dans une région difficile et peu hospitalière en 1850. Presque aussitôt les évêques du sud-ouest avaient milité en faveur d'une nouvelle abbaye au Désert à la limite de la Haute-Garonne et du Gers. Tout ceci alors que Dom Orcise connaissait des relations tendues avec son évêque et avec quelques-uns de ses moines si bien qu'il finit par démissionner et par se retirer à Bellefontaine en 1852.

Bien que nous n'ayons pas copie de la réponse de Dom Hercelin nous savons qu'il écrit à l'abbé Gouzot puisque celui-ci mentionne cette réponse dans une seconde lettre datée du 18 mai 1852.

Les deux lettres de l'abbé Gouzot ont été conservées dans les Archives de la Trappe sous la cote 191 n° 2-3.

Il est évident que les conditions d'une fondation ont beaucoup changé en 25 ans, de 1827 à 1852, et il est probable que les négociations avec la Trappe ont été abandonnées. L'abbé Gouzot a été nommé successivement curé de Menestérol (01/09/1853), Verteillac (1858), Saint-Cyprien (1860) et Saint Front à Périgueux



Église de Paleyrac (Dordogne)

(1870). En 1884 il devint évêque de Gap et en 1887 archevêque d'Auch. Il y mourut le 20 août 1895 et fut inhumé à la Chartreuse de Vauclaire qu'il avait largement contribué à restaurer. A la fermeture définitive de la Chartreuse son corps fut ramené dans l'église de Paleyrac où son tombeau se trouve à gauche du maître-autel depuis septembre 1906.

En 1854, le 29 mai, Monseigneur Georges que tant de refus n'avaient pas découragé écrivit à Dom Antoine Bernard, abbé de Melleray, pour savoir s'il était possible d'envisager une fondation en Périgord. Cette lettre est aux Archives de la Trappe sous la cote 191 n° 4. Nous n'avons pas la réponse de Dom Antoine Bernard mais, compte tenu de la prise en

charge de Fontgombault l'année précédente, elle fut certainement négative (6).

Le projet fut cette fois définitivement abandonné.

L'abbé Cogniet mourut trois ans plus tard sans avoir vu naître le monastère qu'il avait tant désiré.

Le domaine de Véziac fut vendu et divisé. De la maison il ne reste que quelques murs en ruines soutenus par de beaux entourages de portes. Les cheminées et les boiseries ont été vendues. Dans la cour la margelle d'un puits est ornée d'un écusson daté de 1661. C'est le seul témoignage qui subsiste d'un passé qui ne manquait sans doute ni de beauté ni de grandeur.



Tombe de M.gr Gouzot, archevêque d'Auch dans l'église de Paleyrac (24) après l'expulsion des Chartreux de Vauclaire



Chœur de l'église de Paleyrac où est inhumé M^r Gouzot (à gauche de l'autel).



À peine le projet de Véziac était-il abandonné que naquit un autre projet. Ce n'était plus en Sarladais mais dans la Double, tout à fait à l'ouest du département de la Dordogne.

La Double est une région de marais et d'étangs d'environ 50 000 hectares, une immense zone humide comparable à la Dombes ou à la Brière.

Vers 1855 le Conseil d'Arrondissement de Ribérac lança une vaste consultation sur l'assèchement éventuel des étangs qu'une loi de la Révolution avait prévu sans succès apparent.

Au milieu du XIX^e siècle il y avait près de 500 étangs couvrant plus de 300 hectares. Malheureusement ces étangs n'étaient plus entretenus et la misère et la maladie régnaient sur la population.

En 1860 à l'initiative du député Belleyme et avec l'appui du Docteur Pierre Piotay, conseiller général de Ribérac, les pouvoirs publics accordèrent une subvention d'environ 500 000 francs pour assainir les communes les plus atteintes par les fièvres.

En 1864 un Comice agricole fut créé pour inciter les habitants à se prendre eux-mêmes en charge.

Monseigneur Nicolas-Joseph Dabert, venant du diocèse de Viviers (Ardèche) venait d'être nommé évêque de Périgueux. Il connaissait bien Aiguebelle et surtout Notre-Dame des Neiges. Il suggéra de faire appel aux Trappistes dès 1865.

Ce n'est pourtant qu'en 1867, au mois de juillet, que le Docteur Piotay et l'abbé de Sept-Fons, Dom Jean de Durat, entrent en relations. Dom Jean de Durat agit là à titre personnel car ce n'est qu'en 1871 qu'il deviendra vicaire général de la Congrégation et il sait bien que son abbaye de Sept-Fons n'a plus la possibilité d'envisager une fondation après celle de Mérignat (Creuse) en 1862.

Par contre il pense qu'une telle fondation pourrait être envisagée par l'abbaye de Port du Salut (Mayenne). Les négociations se poursuivent et le 20 janvier 1868 le Docteur Piotay put annoncer une prochaine visite des abbés cisterciens. Cette visite eut lieu le 20 mai 1868 et réunit Dom Jean de Durat, Dom Ephern, vicaire général et Dom Henri Van Den Brook, abbé de Port du Salut.

Le Docteur Piotay proposa aux Trappistes sa propriété de Biscaye, 120 hectares, au prix de 66 000 francs. L'affaire fut conclue rapidement. Trop rapidement peut être car la Biscaye était une terre très insalubre et, pour l'acquérir les moines de Port du Salut durent vendre leur métairie de la Grande Rouillère en Mayenne. Au chapitre général de 1868 à Sept-Fons on annonça la fondation d'Échourgnac dans la Double et on présenta Dom Eugène Bachelet, le premier prieur, qui deviendra abbé en 1877, puis abbé de Port du Salut en 1881.

Une vingtaine de moines arrivèrent à Échourgnac pendant l'été 1868, ils y installèrent une tuilerie-briquetterie pour produire les matériaux nécessaires à la construction du monastère et notamment de l'église. L'installation officielle présidée par Monseigneur Dabert eut lieu le 22 octobre 1868 (7).

Le chapitre général de 1876 érigea le monastère en abbaye (érection confirmée le 25 janvier 1877).

La presse locale ne tarit pas d'éloges sur les moines et sur l'œuvre entreprise. La réalité est plus amère : la fièvre frappe les moines, les ressources sont insuffisantes et surtout les vocations sont rares. En 1878 il n'y avait toujours que trente six religieux et Monseigneur Dabert s'inquiétait de leur misère. Le 17 juin, l'église étant achevée, Dom Eugène Bachelet put y recevoir la bénédiction abbatiale.

Moins de dix ans après la fondation, une polémique s'était instaurée sur la réhabilitation de la Double et sur l'efficacité de l'assèchement des étangs. La Dombe, elle aussi, était l'objet de vigoureuses contestations.

Depuis quelques dizaines d'années, des moyens scientifiques nouveaux, des observations plus attentives, des études plus fines avaient permis de se rendre compte que les marais, les zones humides constituent des écosystèmes performants grâce à la variation du niveau des eaux qui modifie constamment les contacts entre l'eau, l'air et la terre. Freiner ou empêcher cette variation entraîne la destruction de l'écosystème et donc de la faune et de la flore. On pense désormais

qu'il convient de contrôler l'état sanitaire autour de ces zones humides, de détruire les insectes nuisibles, de vérifier les migrations ; mais il faut s'abstenir d'un assèchement systématique.

À ces polémiques venaient s'ajouter une situation financière délicate, un état sanitaire médiocre et, le 15 octobre 1897, un incendie d'origine inconnue qui détruisit les ateliers, les écuries et les remises. Comme bien souvent les difficultés matérielles considérables entraînent une vie spirituelle dont l'insuffisance est constatée par les diverses cartes des visites régulières notamment à partir des dernières années du siècle.

Les supérieurs avaient recrutés des hommes robustes capables de supporter le climat et la dureté des tâches, peut-être ne seraient-ils pas assez préoccupés de leur vie intérieure manquant ainsi de discernement.

On voit bien la difficulté de la tâche à assumer dans la succession chaotique des supérieurs. Après l'élection de Dom Eugène Bachelet, le 23 avril 1881 comme abbé de Port du Salut, on voit se succéder :

- Dom Fulgence Orlandin (8) du 3 novembre 1881 à septembre 1895
- Dom Aloys Le Prévost Lacaillon, prieur le 2 novembre 1895, abbé le 13 octobre 1896,

se retira à Aiguebelle en mai 1897, sans avoir pourtant démissionné.

- Dom Fulgence Orlandin, à nouveau jusqu'à sa mort le 25 décembre 1901
- RP Arsène Guédon prieur claustral jusqu'en mars 1903 et à nouveau en 1908
- Dom Louis Anis, abbé le 6 mars 1903.

Sous son abbatiat et en conséquence de la loi de séparation des Églises et de l'État, une partie des moines partit en 1905 pour Campo-Reillès en Espagne.

Le RP Gabriel Juge devenu supérieur en 1908 dirigera les derniers mois de l'Abbaye que le Chapitre général décida de fermer le 10 septembre 1910 fortement influencé par les avis de Dom Chantard. Il deviendra aumônier de la Coudre à Laval et les autres moines se disperseront entre Port du Salut, Sept-Fons ou Aiguebelle.

Ils laissent au cimetière Dom Fulgence Orlandin et trente-quatre de leurs frères.

Une fois encore, l'État français reconnaissait bien mal l'œuvre des moines

Le dimanche 3 septembre 1911, un jour de comice, le dernier moine encore présent au monastère pour assurer la liquida-

tion remerciait, à l'église d'Échourgnac, les habitants et le clergé pour 43 années de vie partagée.

L'abbé Joseph Guillemot, curé de la paroisse, sera encore là, onze ans plus tard, pour accueillir les moniales cisterciennes revenant d'Espagne où elles s'étaient exilées.

Si les dernières années du XIX^e siècle avaient été difficiles pour l'abbaye d'Échourgnac, elles avaient été riches de satisfactions et de grâces pour l'Ordre cistercien.

Après le regroupement effectué le 1^{er} octobre 1834, une scission s'était produite le 25 février 1847 entre une ancienne Réforme qui suivait les règlements de Rancé et une nouvelle Réforme qui prétendait revenir à l'observance exacte de la règle de Saint Benoît.

En 1864 l'ancienne Réforme comptait :

- 8 monastères de moines avec 482 membres,
- 6 monastères de moniales avec 182 membres.

La nouvelle Réforme, elle, comptait :

- 15 monastères de moines avec 1229 membres,
- 6 monastères de moniales avec 600 membres.

Malgré tout, les négociations continuaient.

Le 1^{er} octobre 1892 se réunissaient à Rome les supérieures des congrégations cisterciennes de Casamari, Westmalle, Sept-Fons et la Trappe (Melleray).

L'union des trois dernières congrégations en un Ordre cistercien de la Stricte Observance (OCSO) fut décidée.

Dom Sébastien Wyart fut élu Abbé général.

Le premier chapitre général se tint à Sept fons du 12 au 21 septembre 1893.

Enfin, en 1898 l'Ordre cistercien de la Stricte Observance fut en mesure de racheter l'abbaye de Cîteaux et de renouer avec l'antique tradition : Cîteaux Mère et Maîtresse de toutes les églises de notre Ordre.



De même que le renouveau de l'Ordre cistercien est issu, pour les moines de la Valsainte, c'est du monastère de la Sainte Volonté de Dieu dans les Valais suisse que l'on vit réapparaître les moniales. En 1804 elles s'installèrent à Notre Dame de la Sainte Trinité à La Riedera après l'odyssée que l'on connaît. C'est de là, après l'abdication de Napoléon, que deux groupes de moniales revinrent en France.

Le premier en février 1816 s'installa aux Forges près de la

Trappe puis en 1818 aux Gardes près de Bellefontaine.

Le second groupe en septembre 1816 s'établit à Frènouville dans le Calvados, puis en 1817 à Lyon Croix-Rousse et en 1820 à Lyon-Vaise.

En 1816 quelques moniales de langue française quittèrent Rosenthal pour Laval et d'autres, réfugiées à Tréguier, se fixèrent à Mondaye.

C'est sensiblement la situation que releva en 1828 Dom Antoine Saulnier de Beauregard si on y ajoute les moniales du monastère double d'Oelenberg en Alsace.

Tous ces monastères de moniales furent rapidement très peuplés et de nouvelles fondations purent être envisagées.

En particulier le rayonnement d'Aiguebelle incita les moniales de Vaise à fonder dans la Drôme, à Maubec.

La restauration du titre abbatial d'Aiguebelle en août 1834 vint encore conforter ce projet qui se réalisa à la fin de l'année. Ce n'était plus une fondation mais un transfert puisque la vente de Vaise fut décidée.

De fortes oppositions obligèrent les moniales à renoncer à cette vente compromettant du même coup la stabilité financière de Maubec. En 1838 les deux monastères de Vaise et de Maubec

devinrent indépendants,

De Vaise (II) naîtra en 1852 Espira de l'Agly, transférée en 1906 à Herrera puis en 1922 à Échourgnac. En 1875 naîtront les abbayes italiennes dont sont issues celles d'Amérique du Sud, d'Angola et d'Indonésie.

Maubec va fonder Blagnac en 1852 (transférée au Rivet en 1939), Bonneval en 1875 et aider en 1932 à repeupler Chambarand.

En 1871 lorsque Monseigneur Joseph Bourret devint évêque de Rodez il souhaita vivement restaurer la vie monastique dans son diocèse. Il sollicita Aiguebelle mais n'obtint pas immédiatement satisfaction. Cela ne l'empêcha pas de commencer à négocier avec les Mines de Carmaux dirigées par le marquis de Solages pour faire revivre l'ancienne abbaye cistercienne de Bonnecombe fondée en 1163 par Candeil dans la filiation de Clairvaux par Grandselve et Fontfroide, et abandonnée en 1790. En 1875 les difficultés persistantes au sein de la communauté de Maubec incitèrent l'abbé d'Aiguebelle à faire "la part du feu" et à envisager la fondation d'un monastère pour recevoir les sœurs "dissidentes" de Maubec. Ce fut Bonneval, précisément au diocèse de Rodez.

Bonneval était une ancienne abbaye cistercienne fondée pour des moines en 1147 par Mazan

sur le versant méridional des Monts d'Aubrac, près d'Espalion. L'abbaye fut saccagée pendant la guerre de Cent Ans et pillée par les Huguenots un siècle plus tard. Malgré cela elle fut en 1667 noviciat de la région de Toulouse. Fermée à la Révolution et faute d'acquéreurs elle tomba lentement en ruines.

Sous l'autorité de Mère Marie du Sacré-Cœur Dejean les moniales venues de Maubec entreprirent de déblayer puis de reconstruire leur nouveau monastère. Dans une si difficile situation elles eurent la chance d'avoir comme aumônier le prieur de ND des Neiges Dom Emmanuel (Jean-Baptiste Constant) Bernex qui sut les encourager et les motiver.

Né à Ambérieu le 6 octobre 1827, diacre du diocèse de Belley, J.-B. Bernex était entré à Aiguebelle en avril 1850. Admirateur des origines de Cîteaux et ardent militant de la défense religieuse contre la politique anticléricale qui s'instaurait peu à peu depuis 1830 il ne pouvait que plaire à Monseigneur Bourret. Celui-ci n'avait pas renoncé à Bonnecombe et Bonneval à peine réoccupée, les négociations avec Carmaux trouvèrent une solution.

En juin 1876 le Père Adhémar et le Frère Rémy, deux Rouergats, vinrent d'Aiguebelle s'installer à Bonnecombe. Le

25 décembre suivant ils furent rejoints par quatre moines de chœur et trois convers. Le 7 mars 1877 ils reçurent le renfort de Dom Joachim Raynaud, prieur, d'un moine et de deux novices de chœur et de trois convers. A la demande du Pape, Dom Raynaud devint le 29 juin 1877 prieur de Casamari et fut remplacé à Bonnecombe le 6 octobre par Dom Aurèle Evrard, professeur de théologie à Aiguebelle. Dès ce moment, le nouveau monastère connaissait de grandes difficultés financières et supportait mal l'autoritarisme de Monseigneur Bourret que les cisterciens accusaient, par ailleurs, d'avoir payé trop cher l'achat de Bonnecombe.

Dom Aurèle Evrard n'était certainement pas armé pour faire face à une telle affaire. En 1881, il fut remplacé par Dom Ephrem de Carrière-Brimont, médecin, spécialiste de la liturgie à Aiguebelle, qui améliora sensiblement la situation avant d'être remplacé en 1888 par Dom Emmanuel Bernex, prieur des Neiges et aumônier de Bonneval.

Dès le 1^{er} mars 1889 Dom Bernex posa la première pierre de l'église abbatiale qui fut bénite solennellement le 15 août 1891. Lorsque Dom Sébastien Wiart vint, le 16 décembre 1894, procéder à la visite régulière il recensa :

- 14 profès - 8 novices - 2 oblats soit 24 moines au chœur

- 15 profès - 10 novices - 1 postulant - 4 oblats soit 30 convers

et un total de 54 religieux.

Pendant ce temps Bonneval se reconstruisait et malgré une situation précaire s'accroissait.

En 1897, on comptait 80 moniales et Dom Bernex envisageait une nouvelle fondation. La Providence sembla favoriser son projet lorsqu'un prêtre du diocèse d'Agen lui proposa une propriété à Cenac en Dordogne. Il y avait eu là autrefois un prieuré de Moissac.

Le 17 août 1897 Mère Lutgarde quitta Bonneval avec quelques moniales pour fonder ce nouveau monastère en Périgord : ce fut Mariaval.

En 1899 Dom Bernex, malade, fut remplacé par l'abbé de Melleray comme Père immédiat de Bonneval.

Pendant ce temps Monseigneur Bourret était devenu cardinal en 1893 mais mourut dès 1896.

Bonnecombe avait retrouvé son titre abbatial en 1895 mais la contestation y apparaissait parfois car certains moines reprochaient à Dom Bernex, leur abbé, d'être plus souvent à Bonneval ou à Mariaval qu'à Bonnacombe.

La santé de Dom Bernex déclinait inexorablement et c'est

à Bonneval qu'il mourut le 26 juin 1901.

Ce dernier quart du XIX^e siècle qui s'achevait fut incontestablement dominé dans la région par l'intransigeance du cardinal Bourret et de ceux, nombreux, qui le soutenaient.

Au seuil d'une période difficile marquée par les luttes antireligieuses, Bonnacombe, Bonneval et Mariaval se trouvaient brusquement privées de l'autorité qui avait puissamment contribué à leur émergence et dont elles auraient eu grand besoin pour les défendre au début du XX^e siècle.

Lorsque le gouvernement français fit voter les lois de séparation des Églises et de l'État (11 décembre 1905), la décision fut prise d'abandonner le monastère de Mariaval.

Ainsi, provisoirement du moins, les trois projets de fondation cistercienne en Périgord se terminaient, au début du XX^e siècle, par un échec. Un jour peut être, un examen plus approfondi des archives de l'Ordre Cistercien permettra de déterminer les causes réelles et profondes de ces échecs.

MARCEL BERTHIER

Notes

- (1) Jérôme Cogniet né le 23 février 1776 à Montignac de Jean et de

Marguerite Leymarie, fut ordonné prêtre par Pontard, l'évêque constitutionnel de la Dordogne, le 22 décembre 1791 (il n'avait pas 16 ans !). Vicaire en 1792, puis curé d'Issac, il abdiqua en 1794 et résida peut-être à Paunat. Réconcilié en 1801 il fut vicaire à Neuvic (1803), Belemas (1804) et Paunat (1812). Le 22 septembre 1822 Monseigneur de Lostanges le nomma curé de Belvès où il mourut le 27 février 1857. En 1850 le ministre des Cultes s'était inquiété de ses opérations financières.

- (2) Charles, Louis, Gaspard, Gabriel de Salviac, baron de Vieilcastel, né en 1800 à Paris était un petit-neveu de Mirabeau. Directeur au ministère des Affaires étrangères il démissionna en 1851. Il se consacra alors à la publication d'une Histoire de la Restauration en vingt volumes. Membre de l'Académie française en 1878, il mourut à Paris en 1887 (cf. sa lettre datée du 12 avril 1827). Son frère Horace (1802-1864) fut conservateur du Musée du Louvre et a laissé d'intéressants mémoires.

- (3) Il s'agit peut-être du Père Jean-Baptiste Champs cité par le Père Augustin Laffay dans sa thèse sur Dom de Lestrange ou de ce Frère Jean-Marie (Jousse) moine de la Trappe, dont deux lettres d'octobre 1827 sont conservées aux Archives diocésaines de Périgueux (cote C320). Elles sont datées de « La Sainte Volonté de Dieu » et

envoyées à Monseigneur de Lostanges. Il écrit notamment le 27 octobre : « Je crois bien que le désir qu'il avait (l'abbé Cogniet), qu'il se forme une maison de notre Ordre dans le Périgord l'a engagé dans des promesses qu'il n'aurait pas pu remplir » et plus loin « C'est l'abbé de la Melleray (Dom Antoine Saulnier de Beau regard) qui m'a conseillé de revenir dans le pays pour revendre Veziac » et encore « Je suis sur mon départ pour me rendre dans mon couvent ».

- (4) Peuplée de moines français revenus d'Espagne.
- (5) Le Gard sera transféré à Septfonds.
- (6) L'abbaye de Fontgombault avait été réoccupée à la Toussaint de 1849 par des moines venus de Bellefontaine dont l'abbé était Dom Augustin-Marie de la Forest-Divonne. Très rapidement il fut évident que Bellefontaine ne parviendrait pas à fournir à Fontgombault le soutien nécessaire. En 1853 les moines de Bellefontaine furent relevés par 40 moines venus de Melleray sur l'intervention de Dom Joseph-Marie Hercelin, abbé de La Trappe et vicaire général. Le premier prieur fut le Père Hilarion Floch de 1853 à 1859.
- (7) Huit moines étaient arrivés le 28 juillet, quatre furent envoyés en renfort avant le 8 septembre, enfin 10 arrivèrent le 15 octobre avec le prieur Eugène Bachelet.

CHRONIQUE JURIDIQUE

QUELQUES PRÉOCCUPATIONS CANONIQUES...

Les questions posées à la Fondation sont décidément très diverses et le lecteur régulier des chroniques peut s'en apercevoir ! Notre travail de consultation déborde le seul droit de l'État, sous ses multiples aspects (fiscal, social, civil), pour déboucher parfois sur des questions canoniques. Ici, je voudrais présenter, et faire partager à nos lecteurs, quelques interrogations qui reviennent souvent de la part des communautés.

D'abord à quels bons auteurs se référer ? En langue française, l'ouvrage général de base est le Droit canonique publié par Dalloz (2^e éd. en 1999) : très fiable puisqu'il est l'œuvre d'excellents orfèvres rassemblés autour de Monseigneur Patrick VALDRINI, actuel Recteur de l'Institut catholique de Paris. Pour le Code, on recommandera l'édition présentée par les Universités de Navarre et de St Paul (Wilson et Lafleur 1999) : tous les canons importants sont assortis de commentaires fiables et de nombreuses annexes complètent l'ouvrage. Si l'on désire approfondir le sort des religieux, il convient de se reporter aux deux tomes rédigés par J. BEYER sur le Droit de la vie consacrée,

(Tardy 1988) : le premier volume traite des normes communes, tandis que le deuxième explicite le droit des instituts religieux, des instituts séculiers, des sociétés de vie apostolique. Enfin, pour avoir une vue claire sur des questions ponctuelles on se référera très utilement aux travaux du Comité canonique des religieux : le Directoire canonique (Cerf 1986) qui répond de façon très pratique à beaucoup de questions soulevées par le Code à propos des principaux canons ; et un autre ouvrage consacré plus ponctuellement à Vie religieuse, érémitisme, consécration des vierges, communautés nouvelles (Cerf 1993). Une bibliothèque monastique se devrait de posséder ces instruments de référence, fort utiles pour la vie et le gouvernement de l'institut !

“Jusqu'où s'étend la vie religieuse ?”, nous demande-t-on souvent. Nos monastères classiques savent qu'à côté d'eux existent des communautés nouvelles qui leur ressemblent jusqu'à proposer parfois une clôture, un habit religieux, une vie commune et même des vœux. Au plan juridique, ces communautés revêtent généralement la

forme d'associations de fidèles. Leurs membres ne sont donc pas des religieux (à l'exception notable en France de l'institut clérical du Chemin Neuf) ; les engagements pris, quelle qu'en soit la forme ou la solennité, ne sont pas des vœux religieux, mais des engagements ou vœux privés ; si l'on y parle souvent de consécration, ce n'est nullement au sens du Code lorsqu'il traite des instituts de vie consacrée, puisque ceux-ci comprennent seulement les instituts religieux et séculiers, sans compter les ermites et les vierges consacrées. Le titre II sur les instituts religieux n'est donc pas applicable aux communautés nouvelles. Très souvent nous sommes conduits à le rappeler, par exemple aux membres de ces communautés qui se croient parfois engagés, liés comme des religieux. Il y a tout un travail pédagogique à faire dans l'Église pour clarifier les situations, éviter les équivoques.

Nous rencontrons souvent ces communautés nouvelles au sens le plus large du terme. Et, parfois, la question reste posée de la réalité du contrôle exercé par l'autorité hiérarchique, essentiellement de l'évêque à leur endroit. Dans l'Église, toute association même de fait est soumise au minimum à une vigilance de l'autorité ecclésiale (c. 305), laquelle s'accroît face à une

association privée et a fortiori publique. Il est important de se pencher sur ces mécanismes de régulation, qui permettent de se prémunir contre tout risque de dérive dans une vie d'inspiration religieuse.

Nous abordons parfois aussi la question du contrôle de la hiérarchie sur la naissance d'un institut religieux. Même pour un institut de droit diocésain, l'évêque n'est pas libre d'ériger seul un institut dans son diocèse : il lui faut consulter le Siège Apostolique (c. 579) qui se manifestera sous la forme d'un “nihil obstat”.

Nous observons que certains instituts de droit diocésain prolifèrent en France et à l'étranger, rendant extrêmement difficile le contrôle de l'évêque diocésain ; certains responsables d'instituts s'en rendent compte, et la solution ne semble alors résider que dans la reconnaissance par le Saint-Siège. Mais l'on sait les exigences de la procédure.

Des questions remontent sur certains aspects du fonctionnement interne de l'institut. Pour le noviciat, il nous arrive d'insister sur l'importance du discernement, spirituel mais aussi psychologique des candidats. En France, l'AMAR (Association Médico-psychologique d'Aide aux Religieux) peut y aider. Plusieurs fois nous a été posée la question de l'admission

au noviciat d'un divorcé : elle n'est possible qu'après une dispense du Siège apostolique qui, sur ce point, exige des conditions particulières ; il faudra notamment que les enfants aient été élevés et que toutes les questions financières entre époux aient été réglées.

Très fréquemment, nous sommes interrogés sur la portée du vœu de pauvreté : nous l'avons traité longuement ici même à propos des testaments des religieux et y renvoyons (cette Revue n° 118, p. 21 ; également n° 132, p. 31).

Les supérieurs se posent parfois la question de leur place exacte face à leur Conseil : lorsqu'ils ont besoin du consentement du Conseil, doivent-ils voter en même temps que lui ? Le Conseil pontifical pour l'interprétation des textes législatifs a répondu formellement par la négative dès 1985 à propos du c. 127 § 1. Cependant, selon la Congrégation pour les instituts de vie consacrée, le droit propre peut déroger à ce principe ; et le Code lui-même prévoit une exception au cas de décision obligatoirement collégiale (cf. c. 699 § 1 pour le renvoi d'un religieux).

Enfin, remontent des questions sur la situation des exclaustres... Même s'il demeure religieux, l'exclaustre est dispensé de la vie commune ; il perd voix

active et passive dans son institut ; il doit subvenir lui-même à ses besoins. S'il est clerc, il lui faudra obtenir le consentement de l'évêque du diocèse d'accueil à l'égard duquel il entre en dépendance (c. 687) tout en demeurant sous la dépendance de ses supérieurs. À propos des religieuses hors communauté, le Comité canonique français précise très bien leur statut (voir Vie religieuse... Op. cit. ch. VII p. 149 s.).

Voilà quelques questions canoniques glanées et rassemblées. D'autres sont plus pointues qui nous conduisent à renvoyer à des experts. Elles vous révèlent en tout cas la diversité et l'intérêt du travail à la Fondation des Monastères !

P. ACHILLE MESTRE



Vie de la Fondation

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 OCTOBRE 2002 À L'ABBAYE CISTERCIENNE NOTRE-DAME-DE-BONNE- ESPÉRANCE D'ÉCHOURNAC (24410)

Comme s'y était engagé le Président en avril 2001 à la demande des autorités de tutelle, le Conseil d'Administration de la Fondation s'est réuni une deuxième fois en 2002, à l'Abbaye Notre Dame de Bonne Espérance, communauté de sœurs cisterciennes.

Mère Geneviève et toute la communauté nous ont accueillis

fraternellement et nous les remercions de nous avoir si bien reçus. Nous avons été heureux de pouvoir visiter ce très beau monastère et de voir les travaux en cours car la communauté a engagé un chantier important pour agrandir son hôtellerie.

Ce Conseil a permis aux administrateurs d'avoir une réflexion approfondie sur des sujets importants comme la communication de la Fondation vis à vis des communautés monastiques mais aussi des donateurs, la politique de secours et les finances. En voici les principales résolutions.



Le conseil d'administration

**RÉSOLUTIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DE LA FONDATION DES
MONASTÈRES
DU 19 OCTOBRE 2002 À
L'ABBAYE D'ÉCHOURNAC**

• **Première résolution :**

Le Conseil, après avoir pris connaissance du procès verbal du 10 avril 2002 en approuve les termes à l'unanimité des membres présents et représentés.

• **Deuxième résolution :**

Le Conseil approuve le budget prévisionnel pour l'année 2003 établi par Monsieur Ancely, expert-comptable de la Fondation.

• **Troisième résolution : élection
au Conseil d'Administration**

Sur proposition de la Présidente, le Conseil d'Administration nomme comme administrateur Monsieur Bernard LANDOUZY, ancien Conseiller d'État en remplacement de Monsieur François BONNELLE, décédé en août 2002. Son mandat prendra fin à l'issue du Conseil d'Administration qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005, soit en avril 2006.

• **Quatrième résolution : élection
au Bureau de la Fondation**

Est élu au poste de Trésorier, conformément au règlement intérieur, approuvé par le Ministère de l'Intérieur le 25 septembre 1986, par vote à bulletins secrets à la majorité des membres présents ou représentés, le Père Michel LARRICQ (Abbaye bénédictine Notre Dame de Tournay) en remplacement du Père Michel QUEINNEC, démissionnaire. Son mandat prendra fin à l'issue du Conseil d'Administration qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003, soit en avril 2004.

• **Cinquième résolution**

Le Conseil décide du lieu et de la date du prochain Conseil d'Administration. Il aura lieu le mardi 29 avril 2003 à Paris.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée et de tout ce que dessus, il a été dressé procès verbal qui a été signé par le Secrétaire statutaire.

PIERRE AVIGNON
SECRÉTAIRE STATUTAIRE

1 Sculpteur dans l'art religieux cherche tout travail de sculpture : copie, restauration, création sur bois, pierre, marbre. Disponible également pour travail d'entretien dans monastère – Références – 35 ans, célibataire.

François CHAVANEL
BP 522 – 24105 BERGERAC
Tél. 05 53 61 06 73

2 Femme ermite cherche maisonnette en pleine campagne sans mitoyenneté, près des communes de LORGUES ou FLAYOSC (83), avec jardin, d'une superficie modeste (40 à 50 m²) pour le 1^{er} avril 2003.

Nicole BOURGOIN
Volga Provence, la Haute Maure,
Chemin de Salgues
83510 LORGUES.
Tél. 04 94 73 78 40

3 Région Toulon : Donne à monastère un tour à métaux-fraiseuse marque Emcomat 8, 6, avec son outillage. *Contactez la Fondation.*

4 Grand métrage de très belle toile pure laine (largeur 150 cm, couleurs violet, vert)

Renseignements :
Monastère des Dominicaines
de Beaufort
35540 PLERGUER
Tél. 02 99 48 07 57
Fax 02 99 48 48 95

5 Pierre d'autel consacrée (1,40 x 0,80 x 0,16) disponible immédiatement.

Tél. 02 43 25 40 47.

6 Secrétaire standardiste, expérience accueil et bureautique, 52 ans, tolérante, cherche emploi dans monastère, école ou hôpital religieux, Paris ou Val-de-Marne (mi-temps ou 35 heures).

M^{me} Eveline ALOIZOS,
19 Rue Micolon
94140 ALFORTVILLE
Tél. 01 43 96 08 58

7 Donne verre à vitraux à monastère, spécialement du rouge et du bleu. *S'adresser au 01 60 68 57 28.*



*Échourgnac
L'abbaye vue du sud*

ABONNEMENTS

Abonnez-vous,
Abonnez vos amis à la revue trimestrielle
"LES AMIS DES MONASTERES"

TARIF 2003

Ordinaire: **15 €**

Soutien: **25 €**

Le numéro: **4 €**

MODES DE REGLEMENT:

Adresser la demande d'abonnement,
comportant nom et adresse, chèque, à

La Fondation des Monastères
83/85, rue Dutot
75015 PARIS

- Les chèques doivent être libellés à l'ordre de :
"la Fondation des Monastères".
- Tout abonnement part du 1^{er} janvier.
- Envoi gratuit sur demande d'un numéro spécimen ou du numéro spécial de la Fondation des Monastères.



De même que le Christ est
« toujours vivant pour intercéder en notre faveur »,
ainsi Marie continue au ciel sa mission de mère
et devient pour chaque homme
la voix de tout homme.

En la priant,
nous la supplions de nous venir en aide
dans le cours entier de notre vie présente
et par-dessus tout
à ce moment décisif pour notre destinée éternelle,
qui sera l'heure de notre mort.

Octobre 2002
Jean-Paul II